



DÉCEMBRE 2020 - À rendre pour le 15 novembre dernier délai

Nom : **Prénom :**

Nom de l'enseignant : **Téléphone des parents :**

Merci de cocher les cases correspondantes aux jours (matin, midi, mercredi et soir) où vos enfants devront être accueillis au sein de l'accueil périscolaire, en ALSH du mercredi et aux jours où vos enfants déjeuneront au restaurant scolaire.

ACCUEIL PERISCOLAIRE			ALSH DU MERCREDI*		RESTAURATION SCOLAIRE	
	MATIN	SOIR		9H-17H		
MA 1er			MA 1er		MA 1er	
ME 2*			ME 2*		ME 2*	
JE 3			JE 3		JE 3	
VE 4			VE 4		VE 4	
LU 7			LU 7		LU 7	
MA 8			MA 8		MA 8	
ME 9*			ME 9*		ME 9*	
JE 10			JE 10		JE 10	
VE 11			VE 11		VE 11	
LU 14			LU 14		LU 14	
MA 15			MA 15		MA 15	
ME 16*			ME 16*		ME 16*	
JE 17			JE 17		JE 17	
VE 18			VE 18		VE 18	

*L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne de 9h à 17h (repas inclus). Il est réservé aux enfants inscrits à l'accueil périscolaire.

Toute réservation repas ou accueil périscolaire, sauf cas exceptionnel (maladie justifiée par certificat médical, rendez-vous extérieur) sera facturée, en cas d'absence prévenir le service enfance jeunesse au 03.27.82.29.04 ou la mairie au 03.27.82.29.19.

Des coupons vierges sont disponibles à l'Accueil Périscolaire, en Mairie, auprès des enseignants aux écoles ou téléchargeables sur le site de la ville : www.avesnes-les-aubert.fr

Date et signature :